

MODULE DE BASE
B 4

CONNAISSANCES ET
PRATIQUES SOCIALES.

HORAIRE TOTAL: 155 h
+séquences en exploitation, entreprise, milieu.

OBJECTIF GENERAL:
S'initier à des approches multiples de l'environnement ; Saisir les interrelations de ses composantes ; agir pour s'insérer dans la vie sociale, économique, civique et culturelle.

DISCIPLINES ET HORAIRES:

- .Education socio-culturelle 50h
- .Sciences économiques 50h
- .Histoire-Géographie Education civique 25h
- .Sciences biologiques 20h
- .Education physique et sportive 10h

OBJECTIFS A ATTEINDRE	CONTENUS
<p><u>1. IDENTIFIER ET ANALYSER DES MECANISMES DE PRODUCTION, DE TRAITEMENT ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION.</u></p> <p>1.1. Identifier et analyser des techniques de collecte de l'information.</p> <p>1.2. Analyser des médias de façon critique.</p> <p>1.3. Présenter et analyser des supports visuels et audio-visuels dans une stratégie de communication.</p> <p><u>2. ACQUERIR DES OUTILS POUR L'ANALYSE, PAR DES APPROCHES COMPLEMENTAIRES, DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT DES HOMMES.</u></p> <p>2.1. S'initier au cadre géo-biologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Sondages ; questionnaires ; enquêtes. . Entretiens . Les sources de l'information . Présentation des différents médias. . Le traitement de l'information . La diffusion de l'information. . Stratégie de communication . Les supports visuels et audio-visuels: affiches, plaquettes, dépliants, panneaux d'exposition, émissions de radio, montages audio-visuels. . Structure et fonctionnement des écosystèmes: <ul style="list-style-type: none"> - caractéristiques générales - flux d'énergie et cycles biogéochimiques - structure et dynamisme des peuplements . Ecocomplexes . Agriculture et environnement

OBJECTIFS A ATTEINDRE	CONTENUS
<p>2.2. Situer des cadres institutionnels et expliquer leur fonctionnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Présentation des principales institutions de la France <ul style="list-style-type: none"> - la Nation, l'Etat - les rouages de l'Etat et des collectivités territoriales (commune, département, région) - Centralisation, décentralisation - Justice et justiciables . Evolution et fonctionnement de la Communauté Economique Européenne. <ul style="list-style-type: none"> - origines et élargissement de la C.E.E. - les Institutions : organes d'animation et de décisions, organes de contrôle. - les perspectives. . Présentation de l'ONU et de ses institutions spécialisées. . Education aux Droits de l'Homme <ul style="list-style-type: none"> - sources et évolution des droits de l'Homme - Universalité des droits de l'homme
<p>2.3. Repérer des forces associatives de proposition et d'action ; en évaluer la portée</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Associations d'animation . Syndicats de salariés et associations professionnelles de non-salariés . Autres formes d'association de revendication : groupes d'idées, groupes d'action économique et sociale, notamment associations de défense du consommateur et associations de protection de l'environnement. . Groupes de pression et lobbying
<p>2.4. Identifier des cadres juridiques d'insertion et de protection de l'individu dans le monde du travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Droits et obligations des employeurs et des salariés: <ul style="list-style-type: none"> - réglementation du travail et rémunérations. - conventions collectives - les conflits du travail et leur règlement: inspection du travail, tribunal des Prud'hommes

OBJECTIFS A ATTEINDRE	CONTENUS
<p>2.5. Présenter quelques concepts et mécanismes permettant de déchiffrer l'information économique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Les organismes de la protection sociale: <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité Sociale - Mutualité sociale agricole . Concepts et mécanismes relatifs à la monnaie <ul style="list-style-type: none"> - création monétaire - formes et fonctions de la monnaie - le cours de la monnaie, dévaluation et réévaluation. . Concepts et mécanismes relatifs aux prix: <ul style="list-style-type: none"> - offre, demande, marché, prix . Concurrence parfaite ; oligopole et oligopsone, monopole et monopsone <ul style="list-style-type: none"> - prix et pouvoir d'achat. . Concepts et mécanismes relatifs à l'emploi <ul style="list-style-type: none"> - concepts de dénombrement en matière d'emploi - évolution du marché du travail - création de l'emploi
<p>2.6. Décrire les traits caractéristiques essentiels de la croissance et du développement économique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Notions de croissance et de développement économiques . Mesure de la croissance ; indicateurs du développement <ul style="list-style-type: none"> - notions critiques de PIB et PNB ; comparaison internationale. - évolution de l'emploi par secteur . Echanges et relations internationales <ul style="list-style-type: none"> - évolution des termes de l'échange - institutions internationales et accords économiques régionaux . Les inégalités de développement entre pays, régions et secteurs ; le sous-développement.
<p>2.7. Décrire les effets principaux du développement sur le Monde Rural.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Population . Activités . Espace
<p>2.8. Décrire une politique économique sectorielle spécifique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Voir les recommandations pédagogiques

OBJECTIFS A ATTEINDRE	CONTENUS
<p><u>3. SAISIR LES INTERACTIONS ENTRE DES COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT LOCAL.</u></p> <p>3.1. Observer l'espace et son aménagement ; questionner des acteurs et décideurs ; se documenter.</p> <p>3.2. Identifier des relations fonctionnelles ; établir une problématique de développement</p>	<p>.Lectures du paysage. .Guides d'entretien. .Recherches de références.</p> <p>.Relations entre facteurs économiques, sociaux, culturels, écologiques, géographiques... .Stratégie. Pouvoirs et niveaux de décisions.</p>
<p><u>4. PARTICIPER A UNE ACTION D'ANIMATION.</u></p> <p>4.1. Concevoir, gérer et raisonner collectivement un projet d'action.</p> <p>4.2. S'inscrire en partenariat dans un contexte social ou public.</p> <p>4.3. Utiliser des compétences pour aboutir à une réalisation.</p>	<p>.Actions de mise en valeur du patrimoine culturel... .Actions d'aménagement, de sensibilisation à l'environnement...</p> <p>.Actions culturelles et diffusion (élaboration, diffusion d'une production culturelle...) .Actions d'animation et d'organisation (fête, manifestation...)</p> <p>.Actions d'information et de communication. .Actions d'animation sportive...</p>

MODULE B 4

RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES

Ce module, de formation générale, a pour objectif une initiation à la compréhension du fonctionnement social et une préparation à la vie civique, sociale, économique et culturelle. Chaque discipline apporte son éclairage spécifique, s'enrichit des relations qu'elle entretient avec d'autres, contribue à une initiation à l'approche globale d'une réalité. Les connaissances disciplinaires seront toujours résituées dans le cadre de l'objectif général, appuyées sur des études de cas, des analyses de faits d'actualité ou pris dans l'histoire récente. La préparation à la vie sociale, économique, civique et culturelle trouve enfin dans ce module, un début d'application concrète par la mise en oeuvre d'une pédagogie de l'action: action concertée et réfléchie, toujours socialisée par le travail en commun qu'elle implique, par l'utilité sociale ou le caractère public qu'elle doit avoir.

L'ETALEMENT

du module sur deux ans semble souhaitable afin de permettre aux enseignants:

- les articulations avec d'autres modules (B1, B5, SP2, SP3...)
- la préparation et l'exploitation des séquences et des actions dans l'environnement de l'établissement.

LA PLACE DES DISCIPLINES DANS LES OBJECTIFS - DEROULEMENT - HORAIRES

L'Education Socio-culturelle, la Biologie, l'Histoire-Géographie, l'Education civique, les Sciences Economiques traitent conjointement et respectivement les objectifs 1 (ESC), 2₁ (biologie), 2₂ (hist.géo), 2₄, 2₅, 2₆, 2₇, 2₈ (Eco). L'objectif 2₃ est traité par l'ensemble des disciplines, pendant une même période, avec un souci de cohérence pluridisciplinaire.

L'objectif 3 concerne toutes les disciplines. Sa mise en oeuvre nécessite des séquences sur le terrain et des séquences de préparation et d'exploitation. Chaque discipline consacre entre cinq et dix heures pour ces dernières. Les séquences dans l'environnement de l'établissement seront prises sur le potentiel horaire à gérer en équipe, et sur le temps consacré aux périodes de stages.

L'objectif 4 ne devrait être mis en oeuvre que la deuxième année du cycle, sauf opportunité contraire, et après l'objectif 3. Tous les enseignants du module sont intéressés par sa réalisation et peuvent y contribuer. L'enseignant en E.S.C., qui a la responsabilité de la conduite et de l'évaluation du projet, y consacre la moitié de son potentiel horaire dans le module (25 heures) augmentée des 60 h forfaitaires pour l'animation rurale. Suivant la nature des projets, des enseignants intervenant dans d'autres modules peuvent y contribuer, avec un potentiel horaire supplémentaire. Si le module QA, "animation et environnement" a été choisi dans l'architecture du B.T.A., son objectif 4.3. est conduit dans le cadre de l'objectif 4 du présent module.

DES HEURES REGROUPEES.

sont nécessaires pour les séquences en milieu et la réalisation concrète des projets (objectifs 3 et 4). Ces regroupements seront distincts dans le temps pour l'un ou l'autre de ces objectifs et encadrés par des horaires permettant au mieux la préparation et l'exploitation, l'apprentissage progressif et contrôlé des méthodes et des techniques.

1/OBJECTIF N°1

Le sous-objectif 1.1.: sera l'occasion d'une réflexion sur les conditions d'objectivité de toute recherche d'information. On sensibilisera, au travers des différentes techniques, aux phénomènes de l'induction et du filtrage, comme au danger de manipulation.

Le sous-objectif 1.2.: Au delà des analyses formelles, il s'agira essentiellement au travers d'études de cas concrets et d'analyses comparatives en prise sur l'actualité, de suivre les circuits de l'information, d'expliquer les mécanismes de son traitement, d'engager une réflexion sur sa fonction sociale. On veillera dans cette analyse critique, à mettre en évidence l'information audio-visuelle, et à la comparer à l'information écrite dans la presse, pour sensibiliser les élèves aux problèmes et aux apports spécifiques de celle-ci. L'analyse économique pourra illustrer certains concepts et mécanismes appris en 2.

Le sous-objectif 1.3.: L'analyse formelle de supports est abordée dans le module B1. il s'agira ici de montrer comment ils peuvent être choisis en fonction d'un certain nombre de conditions, ayant trait à une situation et à une stratégie de communication. Des exemples locaux ou régionaux pourront servir d'illustration. Une application concrète est possible dans le cadre de l'objectif 4. Un travail plus approfondi est effectué dans l'objectif 3 du module QA, animation et environnement (s'il est choisi dans l'architecture du B.T.A.).

2/OBJECTIF N°2

Le sous-objectif 2.1:

Il s'agit de faire acquérir aux élèves des connaissances et des méthodes pour comprendre le cadre géobiologique pris dans son unité mais aussi comme élément de l'environnement global.

Aussi est-il nécessaire de privilégier l'approche systémique, notamment à propos de l'étude du paysage ; résultat des interactions entre le climat, le substrat géologique, et les activités humaines.

Les développements concernant les échanges de matière et d'énergie permettront de bien situer le rôle de l'homme, celui de l'agriculteur en particulier.

On s'attachera à en montrer, à partir d'exemples, les aspects positifs (augmentation de la biomasse produite par unité de surface et unité de travailleur) et les aspects négatifs (augmentation des intrants et leurs conséquences).

La notion d'écocomplexe permettra d'aborder les interactions entre écosystèmes peu artificialisés et écosystèmes très artificialisés d'une part, milieu rural et milieu urbain d'autre part.

De nombreuses activités pluridisciplinaires peuvent être entreprises.

Dans le cadre de ce module, en relation avec l'objectif "saisir les interrelations entre les composants de l'environnement local", on peut citer la mise en valeur des Z.N.I.E.F. (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique et Forestier) de la région.

Dans l'option production, les situations d'enseignement intermodulaires sont très diversifiées:

.avec le module SP1: échange d'énergie dans les différents niveaux d'intégrations biologiques (écosystème, organisme, cellule) ;

.avec le module SP2': approche globale de l'exploitation et analyse du paysage, appui à la connaissance du milieu naturel pour les stages en exploitation, étude de la région naturelle et approche patrimoniale de la gestion de l'espace:

.avec les modules de qualification : conséquences écologiques des techniques et des pratiques tant en production végétale qu'en production animale (par exemple, bilan en azote de différentes parcelles).

Ces situations d'enseignement, outre qu'elles permettent une meilleure appropriation des savoirs et des savoir-faire, initient les élèves, conformément à l'objectif principal de ce module, à intervenir comme acteur dans l'espace rural.

Le sous-objectif 2.2. : Chargé plus spécialement de présenter les institutions publiques, le professeur d'Histoire et de Géographie doit avoir le souci :

- de présenter et d'expliquer le fonctionnement d'institutions qui établissent un certain état de droit à des niveaux différents (niveaux national, communautaire, planétaire), état de droit lentement établi, toujours perfectible, mais aussi toujours vulnérable.

- de faire prendre conscience au futur citoyen des responsabilités qui sont les siennes dans un tel cadre : il a des droits à exercer, des devoirs à assumer ; il ne peut indifféremment négliger d'apporter sa contribution à la vie de la cité.

Il convient, dans les démarches pédagogiques, de prévenir le risque d'études institutionnelles plates, formelles, sans lien précis avec l'environnement historique, politique, social et culturel dans lequel s'insèrent ces institutions et qui leur donne un sens.

Les institutions de la Vème République, par exemple, ne peuvent être convenablement présentées sans référence aux débats constitutionnels de 1946 et au contexte historique de 1958.

Une partie des prérequis que supposent ces études, relève de l'enseignement dispensé en module B5. Le pari est de faire en sorte que la cohérence modulaire ne soit pas en contradiction avec la cohérence disciplinaire. Les enseignants auront donc à bien penser la liaison entre les modules B4 et B5, en veillant tout spécialement à éviter de concentrer tout l'enseignement du B4 sur la seule première année de formation et à ne pas repousser en classe terminale l'approche du B5.

Le parti peut être pris d'aborder, en début de formation, le thème de la justice et des justiciables (en France) puis l'étude des questions touchant au fonctionnement des collectivités territoriales, y compris la réflexion sur "centralisation et décentralisation". Par contre, l'obligation de s'appuyer sur des références historiques très précises (évolution historique depuis 1945) doit conduire à mener, en liaison avec l'avancement du programme B5, la présentation de l'organisation du pouvoir central en France, celle des institutions communautaires et du "système onusion".

S'agissant des échanges et relations internationales, on montrera ce qu'il en est de l'évolution des termes de l'échange. A cette occasion on évoquera les institutions internationales et accords économiques concernés (CNUCED, GATT, accords CEE/ACP.)

. Le sous-objectif 2.7.:

Décrire les effets principaux du développement sur le Monde Rural:

On précisera les principaux effets du développement sur le Monde Rural depuis les années 50 :

- évolution de la population agricole et de la population rurale
- évolution de la production agricole (en volume et en valeur) et de celle des IAA ; revenus des agriculteurs.
- évolution des activités économiques rurales non agricoles.
- évolution de l'exploitation agricole qui tend souvent à devenir un système d'exploitation produisant des biens mais aussi des services (cf. notion d'"entrepreneur rural").
- évolution de l'espace rural et de son utilisation.

. Le sous-objectif 2.8.:

Décrire une politique économique sectorielle spécifique:

Selon la qualification professionnelle poursuivie, on présentera les traits essentiels de la politique économique sectorielle spécifique correspondant, par exemple: la politique agricole ; la politique aquacole ; la politique forestière ; la politique agro-alimentaire.

On veillera à ce que cet enseignement s'articule bien avec celui dispensé dans le module "étude de filière" correspondant.

3/ OBJECTIF N°3

Cet objectif, de nature essentiellement méthodologique, est inter-disciplinaire. Chaque discipline intervenant dans le module doit y contribuer, non pour mettre en évidence l'éclairage particulier qu'elle suppose, mais bien les interactions qu'elle peut avoir avec les autres. Les interrelations seront mises en évidence par des études de cas concrets, pris dans l'environnement de l'établissement, sans caractère limitatif: "situations-problèmes", études d'impact, thèmes liés aux espaces et à leurs aménagements... Cette approche concrète doit être l'occasion pour l'élève de comprendre la complexité des enjeux liés à l'espace et aux formes d'organisation sociale, les conséquences multiples d'une prise de décisions (techniques, juridiques, socio-économiques, écologiques, politiques, culturelles, la confrontation des points de vue (institutionnels, politiques, associatifs...)

Les méthodes d'investigation utilisées (lectures de paysage, entretiens, recherche documentaire) et l'organisation des travaux de groupe devront tenir compte de la nécessité d'une approche globale des problèmes.

L'approche systémique peut se concevoir en intégrant cet objectif dans une situation de formation inter-modulaires. (par ex: en B4/SP2/SP3)

Un travail de recherche documentaire permettra d'approfondir la réflexion, et de renvoyer dans l'actualité ou l'histoire récente, à de possibles comparaisons.

4/ OBJECTIF N°4

Il s'agit ici d'opérer un lien entre la formation et l'environnement, en donnant l'occasion aux élèves de véritables pratiques sociales.

On veillera à limiter le nombre des actions retenues pour une classe, en préférant le centre d'intérêt unique permettant les travaux de groupes diversifiés et évitant la dispersion d'éventuels déplacements.

Une grande latitude est laissée aux équipes pédagogiques et aux élèves pour le choix de ces actions. La négociation avec les élèves devra cependant prendre en compte les critères de faisabilité, d'utilisation des compétences, ressources et opportunités locales, la possible collaboration avec certains modules de secteur, de qualification et d'initiative locale.

Il est possible de s'inscrire dans une action engagée par ailleurs à condition que soient respectés les objectifs propres à la pédagogie du projet: recherche de l'initiative, apprentissage de l'autonomie, socialisation. De même, l'aboutissement à une réalisation concrète, objectif terminal indispensable, doit s'opérer dans le respect de ces objectifs pédagogiques.

Le contexte concerné pourra être rural ou urbain. Les instructions concernant les projets d'animation rurale, projets de développement, projets d'action éducative, les conventions avec les Ministères de la Culture, de l'Environnement, du Tourisme, de la Jeunesse et des Sports pourront servir d'appui, sans empêcher la collaboration avec les collectivités locales, les associations, les organismes professionnels.

Les compétences évoquées dans le sous-objectif 4.3 auront été acquises par les élèves dans le cadre d'autres modules, et développées dans le cadre de la mise en oeuvre du projet. Des compétences extérieures en appui pourront être recherchées (notamment dans le cadre des conventions précitées).

L'éducation physique et sportive dans le module B4:

- S'agissant des enseignants d'éducation physique et sportive, ils trouveront leur place dans l'approche pluridisciplinaire de l'environnement selon leurs compétences et selon les projets liés aux animations sportives et de pleine nature.
- Si dans l'objectif 4, un projet d'animation sportive est choisi, il sera intéressant d'utiliser les compétences de la fédération nationale du sport en milieu rural (FNSMR) ainsi que celles des offices départementaux des sports pour aboutir à une meilleure faisabilité.
- Les établissements ayant mis en place une section "études et animation sportives" auront intérêt à rechercher la cohérence avec ce projet d'action.